

Quelles boussoles pour la transition bioéconomique, envisagée sous l'angle de ses financeurs ?

Les synthèses et analyses qui ont accompagné le lancement du Forum BioRESP le 1^{er} juin 2017 ont toutes souligné la variété, la profondeur et la richesse des thèmes, des problèmes, des idées abordées. Aussi pourrait-on, aujourd'hui, avoir le sentiment qu'à travers la question que nous avons choisi d'explorer « **Qui finance la transition bioéconomique ? Avec quelles boussoles ?** », nous avons restreint notre ambition. Or, il n'en est rien ! En effet, les diverses façons d'aborder la bioéconomie/les bioéconomies et la dynamique de la « transi-tion » nous ont toutes renvoyés à devoir les envisager en regard de leur financement et de leurs financeurs.

Les financeurs, il nous fallait mieux les connaître, et leurs pratiques. Nous en avons rencontré quelques-uns, dans leur différence, pour des entretiens approfondis sur **le thème général de « leur boussole » dans et pour cette transition¹**.

- **Voici, rangées en 6 échelles d'objets, les problématiques principales qu'ils nous ont inspirées.**

1. A l'échelle d'un projet d'investissement

Les dispositifs et véhicules financiers qui pourraient favoriser le développement de la bioéconomie sont-ils suffisamment divers, et cohérents entre eux ? Des « vallées de la mort » dans la chaîne de financement des projets ? A-t-on une bonne vision d'ensemble ? Manque-t-il de financeurs/financements dans certains domaines/secteurs prometteurs de la transition bioéconomique ? Lesquels ?

2. A l'échelle d'une entreprise ou des entreprises

Pour une entreprise, le seul juge de paix est un équilibre économique durable. Comment faire évoluer le contexte dans lequel elle baigne pour ne pas tuer dans l'œuf les investissements bioéconomiques d'avenir tout en ne menaçant pas son équilibre ? Faut-il continuer à approfondir la logique ISR (investissement socialement responsable) parce qu'allocation intelligente du capital ? L'engager à évaluer ses décisions d'investissement avec comme boussole la décarbonation de ses actifs ? Créer de nouveaux modèles d'entreprises : entreprises hybrides, ou entreprises sociales écologiques?, ...

Côté régulation d'ensemble, entre les entreprises qui s'engagent dans la transition et les autres, comment poser « à nouveaux frais » la question de l'équité des chances/ la distorsion de concurrence ?

3. A l'échelle du capital financier

¹ Que la boussole renvoie plutôt à des finalités (EX : créer de la valeur à long terme pour toutes les parties prenantes ou bien autre EX : mutualiser les risques de transition) ou plutôt à des moyens (EX : construire des standards de la soutenabilité au niveau européen ou bien autre EX : instaurer un amortissement plus rapide pour les « investissements bioéconomiques).

Faut-il limiter le jeu du couple risque/rendement d'un investissement par des standards européens de soutenabilité ? Peut-on bâtir, à cet effet, une « taxonomie du soutenable » qui fonderait ces standards et conduirait à ne plus financer les risques de demain ? Y-a-t-il des dispositifs et véhicules financiers qui « signent » la transition bioéconomique (green bonds, fonds dits à « impact positif »...?), ou non ? Les fonds d'investissement importants auraient-ils aujourd'hui des pratiques sans risque, non producteurs d'avenir bioéconomique ? Et ne sont-ils pas trop loin « du terrain » ? Faut-il, enfin, imaginer de mutualiser les risques autrement ? Selon quels principes, et comment ?

4. A l'échelle des trois capitaux (financier, social, environnemental)

Le capital naturel n'existant pas, il est logique de ne pas modéliser l'effondrement de ses écosystèmes vivants. Politique de l'autruche ? Quand la dégradation du capital naturel est ignorée par le marché, ne vend-il pas tout au-dessous du coût global ? Ne faudrait-il pas imaginer des démarches qui modifient les relations transactionnelles entre vendeurs et acheteurs en tenant compte des « externalités négatives » ? Plus généralement, quels avantages et quels inconvénients y-a-t-il à raisonner en termes de résilience des trois capitaux financier, social et environnemental ?

5. A l'échelle de diverses communautés d'acteurs et d'intérêts

De quoi les industriels à l'échelle européenne ont-ils besoin pour construire ensemble une « politique d'offre » en regard de la transition bioéconomique ? D'un nouveau contexte public...?

Certains acteurs prétendent qu'il y a beaucoup de capitaux et peu de projets servant la dynamique bioéconomique, et d'autres l'inverse : comment interpréter cette différence d'appréciation ?

Pourquoi les financiers généralistes n'investissent-ils pas leurs ressources en priorité... chez les financiers spécialistes des secteurs/domaines dans lesquels ils souhaitent investir ?

L'Etat, actionnaire ou dispensateur de subventions, joue-t-il son rôle trop passivement, surtout s'il s'agit d'accélérer la transition ? D'une manière générale, face aux opérateurs, l'Etat devrait-il réserver ses moyens à assumer les risques que les autres acteurs rechignent à prendre ou se limiter à créer activement et de façon cohérente un contexte réglementaire favorable ?

6. A l'échelle de l'intérêt public d'une société ou d'un pays, ou entre pays

La politique publique devrait-elle limiter ses soutiens à la bioéconomie des acteurs qui produisent, utilisent et transforment les biomasses ? Ou être étendue à la bioéconomie des acteurs qui, quel que soit leur domaine d'activité, produisent en s'efforçant de recourir aux matières/matériaux/process/ressources qui préservent le climat, la biodiversité et la cohésion des sociétés ?

Y-a-t-il des infrastructures communes spécifiques à la transition bioéconomique qu'il faut financer ? Lesquelles, et comment ?

Faut-il viser une diversité des modèles de développement bioéconomique et pour ce faire, veiller à dessiner un équilibre entre les sources d'investissement privées, publiques et coopératives ?

Sait-on si les grands instruments de la puissance publique au service de la R-D & I (CIR, PIA, BP,...) servent ou non la transition bioéconomique ? Cette évaluation est-elle conduite ? Par quelle instance ? Comment créer une cohérence, donc une subsidiarité raisonnée, entre les stratégies publiques européenne et nationale (et même régionales) de promotion sélective des secteurs/domaines prometteurs de la bioéconomie.